

Éolien en mer : l'Etat confirme les six projets de parc mais réduit son soutien financier

Par Delphine DENUIT, le 20 juin 2018

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/06/20/20002-20180620ARTFIG00203-eolien-en-mer-macron-confirme-les-six-projets-de-parc-mais-reduit-son-soutien-financier.php>



Emmanuel Macron était en visite à Plévenon dans les Côtes-d'Armor ce mercredi, en compagnie notamment de Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire. - Crédits photo : FRED TANNEAU/AFP

INFOGRAPHIE - Emmanuel Macron a confirmé ce mercredi la poursuite des six premiers projets français de parcs éoliens en mer, après la renégociation de la part de subventions publiques et des tarifs de rachat d'électricité.

Six parcs éoliens en mer verront finalement le jour au large des côtes françaises. Lors d'un déplacement mercredi à cap Fréhel (Côtes-d'Armor) près de Saint-Brieuc, où l'un de ces parcs doit être construit, Emmanuel Macron a confirmé la poursuite de ces six projets. Ce sont les premiers de ce type en France avec à la clé l'ambition de créer une filière industrielle française. Ce feu vert met fin à un bras de fer entre l'État et les opérateurs (EDF, Engie, General Electric, Ailes marines...) vainqueurs d'appels d'offres lancés en 2011 et 2013.

L'électricité produite par ces futures éoliennes sera achetée, aux exploitants à un prix fixé dans les appels d'offres. C'est ce prix que l'État a décidé de revoir à la baisse. «La négociation a permis de diminuer de 40 % la subvention publique et d'avoir un ajustement des tarifs de 30 %, s'est félicité Emmanuel Macron. Ce qui veut dire qu'on va économiser, sur la période, 15 milliards d'euros d'argent public pour les mêmes projets, la même ambition, les mêmes tailles de projets.»

2 milliards d'euros par projet

À ses côtés, le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot a précisé sur Twitter que ces projets représentent «la puissance de deux réacteurs nucléaires», avec les tarifs d'achat ramenés «de 200 euros à 150 euros» sur vingt ans par mégawattheure (MWh), au lieu des 180 à 230 euros par MWh prévus par les appels d'offres.



Situés à Saint-Brieuc, à Courseulles-sur-Mer (Calvados), Fécamp (Seine-Maritime), Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), Tréport (Seine-Maritime) et Yeu-Noirmoutier (Vendée), ces parcs devraient être construits entre la fin de 2021 et 2024, à l'extinction de toutes les voies de recours déposés par des associations d'opposants. Ils pourraient créer jusqu'à 15 000 emplois directs et indirects en Bretagne, en Normandie et dans les Pays de la Loire selon le Syndicat des énergies renouvelables qui s'est aussi réjoui à son tour de l'annonce présidentielle.



Pourtant, les négociations n'ont pas été faciles. Selon nos informations, elles ont duré jusqu'à mardi soir. C'est une équipe spécialement constituée fin avril à la demande du premier ministre Édouard Philippe qui a mené ces pourparlers «musclés».

«Les coûts supportés par l'État étaient beaucoup trop élevés au vu de la baisse des tarifs de l'éolien depuis 2011 et eu égard aux projets étrangers, explique-t-on à Matignon. À l'heure de la programmation pluriannuelle de l'énergie, nous ne pouvions pas laisser un tel coût mettre en péril le développement des énergies renouvelables en France.» Mais il était difficile pour l'exécutif de faire entendre sa voix face à des entreprises sur le point d'investir 2 milliards d'euros par projet en moyenne. Il reconnaît avoir dû manier le bâton en menaçant les opérateurs d'annuler purement et simplement les appels d'offres.

Si un premier amendement proposé par le gouvernement a été retoqué par le Sénat, un second a été rapidement adopté le 12 juin en commission spéciale de l'Assemblée nationale. «Cet amendement a inquiété les opérateurs», confie un proche des discussions. Une menace que les principaux acteurs relativisent, se réjouissant de l'accord conclu avec l'État. «Nous sommes heureux de cette décision», indique EDF à la tête de trois parcs. Le groupe attend les dernières décisions de justice. Les chantiers pourront démarrer une fois ces recours d'opposants purgés. EDF compte mettre en service ses premières éoliennes maritimes en 2022. Des appels d'offres pour un parc d'éoliennes au large de Dunkerque et dans l'éolien flottant sont en discussion.